



Compte-rendu

Atelier « Compostage partagé », le 18/10/2022, 9h-11h

Présents :

MMES Françoise MARION (utilisatrice du site des Trams, relais), Marie-Laure VIDEGARAY (relais), Marie-Lyse BISTUE (élue d'Oloron), Valérie DARRIBERE (technicienne Aménagements de la ville d'Oloron), Marie-Colette ZARASOA (agent SICTOM, en charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, PLPDMA),

MM Pierre BOUVIER (membre du comité de quartier de Ste Croix), Michael DE ALMEIDA (maraicher, relais), Sami BOURI (élu d'Oloron), David LADEUIX (adjoint au directeur des services techniques de la ville d'Oloron), Eric MAUNAS (directeur du SICTOM), Sébastien LE PIOUFLE (agent SICTOM, ambassadeur du tri, maître composteur), Alexis GONI (agent SICTOM, ambassadeur du tri), Yvan BOYE (agent SICTOM, en charge de la communication)

Objectifs de la réunion :

Constituer un groupe de travail et de suivi des actions retenues dans le cadre du premier axe prioritaire du Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) porté par le SICTOM, à savoir « Réduire les biodéchets et les déchets verts sur le territoire ».

Cadre de la réunion :

- la mise en œuvre du PLPDMA sur le territoire,
- l'étude « Schéma directeur des collectes » engagée par le SICTOM, dans laquelle, notamment, les résultats des échantillonnages sur les ordures ménagères résiduelles, réalisés pour le diagnostic territorial, ont démontré la présence de 50% de biodéchets pour l'ensemble des communes, urbaines et rurales, de la CCHB,
- l'obligation réglementaire par la loi AGECE de mettre en place une gestion de proximité et/ou la collecte sélective des biodéchets au 01/01/2024.

Après présentation des objectifs attendus et du cadre de la réunion par Eric MAUNAS, les participants ont manifesté leur intérêt par de nombreuses réflexions et des questionnements :

« Les habitants sont désormais prêts pour le compostage et les équipements partagés.

Il est facile d'accéder à des retours d'expérience, de l'information et de la documentation.

Des sites existent déjà sur Oloron, au niveau des Trams, du parking du Bialé (association GEM)

Le site doit donner envie et doit être accepté par les habitants.

Il est nécessaire de penser à l'intégration paysagère, à la valorisation des sites.

Il est important de laisser la possibilité à toutes les familles qui le souhaitent de pouvoir participer.

Il est important de sensibiliser les plus jeunes sur les restes de repas et le gaspillage alimentaire.

Quantité de déchets produits dans les écoles d'Oloron : 50-90kg/jour. Des mesures ont été faites et une réflexion sur les exutoires est menée depuis plusieurs années : poulailler, compostage...

Il est important de maîtriser le process.

Fourniture de structurant ?

Prêt de broyeur pour les particuliers ?

Quel travail avec les professionnels du territoire (maraichers, entreprises d'espace vert...) ?

Quelle réglementation et quelles utilisations possibles pour le compost obtenu sur les sites ?

Comment choisir les familles utilisatrices des sites ? »

Quelques réponses apportées par le SICTOM :

« Pour garantir la réussite du projet, il nous apparait judicieux de procéder par étape, en démarrant par 1 ou 2 sites avec un nombre limité de familles utilisatrices par site, et les rendre exemplaires pour mieux proposer le déploiement ensuite.

De plus, avec la présence au sein de son équipe d'une chargée du PLPDMA, d'un chargé de communication, d'ambassadeurs de prévention et de tri, et d'un maître composteur, le SICTOM se donne les moyens d'accompagner le projet par la sensibilisation/communication des habitants et par les conseils techniques et logistiques.

Un partenariat avec les services de la ville pourra être étudié pour l'apport de broyat.

Pour les écoles d'Oloron, il serait intéressant de mener un projet sur la gestion globale des déchets produits et intégrer un volet gaspillage alimentaire, qui est aussi le troisième axe de travail retenu dans le PLPDMA du SICTOM.

Selon les possibilités réglementaires, divers exutoires du compost obtenu peuvent être étudiés : utilisation directe sur un éventuel potager attenant au site de compostage, dans les jardins familiaux de Pommé à Oloron ou par partenariat avec des professionnels locaux (maraichers, entreprises d'espaces verts, collectivités etc...)

Compte tenu de la complexité réglementaire pour le prêt de broyeur aux particuliers, le SICTOM envisage plutôt l'acquisition d'un broyeur, lequel pourrait être mis à disposition d'une association, telle qu'Estivade, pour des prestations pour les communes.»

Retranscription des réponses des participants aux questions « Qu'évoque pour vous le compostage partagé ? Quels intérêts pour votre structure et/ou pour vous personnellement ? Comment voyez-vous intervenir votre structure, et/ou vous personnellement, dans ce projet et ce dispositif ? »

Question 1 :

- Une expérience à venir qui doit être accompagnée. Qui peut peut-être un support fédérateur dans un quartier
- Le lien social. La qualité de la valorisation par le compostage
- Valorisation des déchets ensemble. Impossibilité de composter « seul » dans les « petites » cuisines ou « petits » balcons. Un petit lieu où mettre ses déchets tous les jours, proprement. Pouvoir échanger et communiquer sur le tri et sur les meilleures façons d'inciter les personnes à valoriser leurs déchets. Pouvoir vider ses épiluchures et déchets verts tout près de chez soi. Poubelles moins importantes et moins chargées. Moins de contenants donc moins d'emprise esthétique sur le quartier.
- Une activité collective et citoyenne. Un changement des habitudes. De nouvelles manières de faire ensemble
- Valoriser les bio-déchets à l'échelle d'un immeuble où les ménages du fait d'habitat en appartement ne peuvent composter individuellement
- Les enjeux environnementaux, les enjeux financiers, tissu social, service, besoin
- Recyclage des déchets bio et lieu social de responsabilité collective localisé
- Réduction des déchets collectés. Initiative individuelle dans une démarche collective. Lien inter-habitants et population/collectivités. Valorisation d'une ressource sous utilisée

Question 2 :

- Evoluer vers un comportement plus collectif. Limiter des transports. Gain de temps.
- Prendre soin de notre environnement.
- Diminuer le volume des déchets. Valoriser la transformation des déchets.
- Hygiène et sécurité : moins de biodéchets résultant des cantines dans les sacs noirs. Sacs moins lourds. Amélioration des bilans carbone des structures communales.
- Transition socio-écologique
- Mise à disposition d'une ressource de qualité. Baisse des déchets collectés, baisse de la taxe OM. Dynamique collective favorisant la création de cycles fermés et cohérents avec le recyclage.

Question 3 :

- Prendre le temps de mettre en place des outils pour garantir la réussite. Offrir des sites et alerter si des dysfonctionnements sont repérés. Favorable à l'idée de créer des espaces aménagés pour le jardin zéro déchet avec accompagnement pour garantir leur avenir.
- Composteurs à Sègues avec en amont flyers, information. Rassurer les administrés, donner l'exemple. Bien le suivre pour inciter les habitants à composter correctement et inciter les personnes à s'ajouter à la liste des utilisateurs volontaires.
- Communication, pédagogie dans les écoles, les comités de quartier et lors de journées à thème.
- Projet éducatif dans une école. Travailler autour des jardins collectifs/partagés.
- Responsabilité institutionnelle de la CCHB et de la Ville d'Oloron-Ste-Marie, des membres de la Commission « Déchets ».
- Compostage déjà pratiqué en tant qu'entrepreneur maraîcher. Support d'initiatives très variées. Soutien à l'initiative du SICTOM : réflexion et partage d'expériences.

Perspectives/Conclusions :

Le groupe retient la mise en place du site sur Sègues, en qualité de « site pilote », ainsi que la mise en valeur et le développement du site existant des Trams, et a validé la mise en attente de la décision concernant le site existant au niveau de l'association GEM (attente de la vente des immeubles du Bialé).

Les 2 sites pourront potentiellement devenir site de démonstration pour les ateliers « Jardin zéro déchet ». Le groupe valide le principe d'une montée en puissance de l'utilisation des sites, à savoir : commencer par une utilisation par une dizaine de familles volontaires, qui seront formées et accompagnées par les référents de site et/ou le maître composteur du SICTOM, puis proposer à de nouvelles familles volontaires et qui seront formées au fur et à mesure.

Le SICTOM propose de sensibiliser les habitants de Sègues, puis des Trams, lors d'une campagne d'information au porte à porte, et/ou par stand d'animation en pied d'immeuble, sur la gestion des déchets et mobiliser ainsi les premières familles volontaires.

Compte tenu de la demande et du suivi des jardins familiaux à Pommé, les composteurs partagés pourront y être installés dans les meilleurs délais avec la formation et l'accompagnement du maître composteur du SICTOM.

Projet spécifique aux écoles d'Oloron : le SICTOM prendra attache auprès des élus et services concernés pour engager une étude sur l'ensemble des actions et des dispositifs à mettre en œuvre pour une gestion globale des déchets produits : animations sur la prévention, le gaspillage alimentaire, le tri ; formation sur le compostage ; équipements de tri, de compostage....

Calendrier prévisionnel :

- Novembre-Décembre 2022 : campagne d'information sur Sègues par les ambassadeurs du tri du SICTOM
- Novembre : modélisation des 2 sites, Sègues et Trams, par le maître composteur du SICTOM
- Novembre : demande de validation des 2 sites et mise à disposition d'espaces publics pour leur mise en place à Monsieur le Maire d'Oloron
- T1 2023 : achat des composteurs collectifs
- Janvier-Février : campagne d'information sur les Trams par les ambassadeurs du tri du SICTOM
- Février : 2^e réunion du groupe de travail
- Mars : formation des référents de site et formation des premières familles volontaires par le maître composteur du SICTOM
- Mars-Avril : campagne d'annonce de la mise en place des sites auprès des habitants de Sègues et des Trams



- Avril-Mai : mise en place des sites
- T2-T3 2023 : accompagnement des référents de site et/ou des familles par le maitre composteur ; suivi des sites
- T3-T4 2023 : 1^{ère} réunion bilan avec les référents de site et les familles utilisatrices ; 3^e réunion du groupe de travail (1^{er} bilan et suite à donner)